

Régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Les tableaux ci-dessous précisent pour le département du Cher les éléments pour chaque espèce :

- chien viverrin, raton laveur, vison d'Amérique

chien viverrin - vison d'Amérique - raton laveur

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir												
Destruction à tir	sur autorisation individuelle								sur autorisation individuelle			
Piégeage												

- ragondin, rat musqué

Ragondin - rat musqué

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir												
Destruction à tir												
Piégeage												
Deterrage												

- bernache du Canada

bernache du canada

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir			dates de chasse spécifiques à cette espèce									
Destruction à tir								sur autorisation individuelle				

- fouine, martre

fouine, martre

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir												
Destruction à tir									sur autorisation individuelle			
Piégeage												

- renard

renard

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir	* avec autorisation de chasse anticipée du chevreuil ou sanglier											*
Destruction à tir	sur autorisation (terrains consacrés à l'élevage avicole)								sur autorisation individuelle		sur autorisation (terrains consacrés à l'élevage avicole)	
Deterrage												
Piégeage												

- étourneau sansonnet

étourneau

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir												
Destruction à tir	sur autorisation un au moins des intérêts R. 427-6 CE								sans autorisation individuelle		sur autorisation un au moins des intérêts R. 427-6 CE	
Piégeage												

- corneille noire, corbeau freux

corbeau freux, corneille noire

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	
												→ 10]	[11 → 30]
Chasse à tir													
Destruction à tir	sur autorisation (dommage agricole)								sans autorisation individuelle		sur autorisation un au moins des intérêts R. 427-6 CE		sur autorisation (dommage agricole)
Piégeage													

- pie bavarde

pie bavarde

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	
												→ 10]	[11 → 30]
Chasse à tir													
Destruction à tir	sur autorisation (dommage agricole)								sur autorisation individuelle		sur autorisation un au moins des intérêts R. 427-6 CE		sur autorisation (dommage agricole)
Piégeage													

- lapin de garenne

lapin de garenne Pour 2021-2022 : uniquement dans 8 communes (intégralité du territoire de Boulleret, Bourges, Colombier, Coust, Lazenay, Léré, Villabon, Saint Satur)

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir												
Destruction à tir		*							*			
Capture	avec bourses et furets											
Piégeage												

* sans autorisation individuelle

Dans les lieux où il n'est pas classé nuisible, la capture du lapin de garenne peut être autorisée exceptionnellement, en tout temps, à titre individuel, par le préfet

- pigeon ramier

pigeon ramier

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse à tir								→ 10/02 (AM)				
Destruction à tir	*								[21/02 → 31/03] sans autorisation individuelle	* sur autorisation un au moins des intérêts R. 427-6 CE		

- sanglier

sanglier

	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Chasse anticipée	*											*
Chasse à tir												
Piégeage												
Chasse particulière											**	

* sur autorisation préfectorale délivrée au détenteur du droit de chasse

** sur autorisation préfectorale individuelle, uniquement dans les parcelles à rendement agricole